

# KUMUN LOCOAL MENDON



Tél. 02 97 24 60 87

Fax. 02 97 24 55 98

Horaires : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h, et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi).  
le samedi de 9h à 12h.

Courriel : accueil@locoal-mendon.fr

Site : www.locoal-mendon.fr

## PERMANENCES

(sur rendez-vous)

### M. MAJOU Jean-Maurice, Maire

jean-maurice.majou@locoal-mendon.fr

Lundi : 10H à 12H

Samedi : 10H à 12H

### M. THUNET Gilles, Adjoint Environnement, Culture, Associations, Communication, Sport

gilles.thunet@locoal-mendon.fr

Samedi : 10H à 12H

### Mme BESNARD Catherine, Adjointe Jeunesse, Affaires scolaires et social et C.C.A.S

(Centre Communal d'Action Sociale)

catherine.besnard@locoal-mendon.fr

Vendredi : 10H à 12H

### Mme GOUELLO Elizabeth, Adjointe Relations Intercommunales

elizabeth.gouello@locoal-mendon.fr

Jeudi 10H à 12H

### M. DEBETHUNE Nicolas, Adjoint Urbanisme, Travaux

nicolas.debethune@locoal-mendon.fr

Mercredi : 10H à 12H

### M. LE SENECHAL Ronan, Adjoint Suivi des Travaux

### Mme DEHOVE Murielle, Conseillère déléguée à la culture

### Mme RIEUX Murielle, Conseillère déléguée aux écoles

### Assistante sociale : Mme SIMONOFF

Mercredi matin 09H à 12H

02 97 62 40 01

# L'IMMEDIAT

« Petit Echo » des informations municipales n° 118

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 décembre 2019

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 septembre 2019

2. Contentieux Salle Emeraude – Autorisation du Maire à ester en Justice

Lors de la réunion informelle du Conseil Municipal du 6 juillet 2019, il a été décidé de lancer une procédure suite aux défauts constatés dans la toiture du gymnase de la Salle Emeraude.

Par délibération du 28 mars 2014, le Conseil Municipal a délégué à Mr Le Maire la possibilité « d'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil Municipal » (article L 2122-22 16° du Code Général des Collectivités Territoriales). L'avocat choisi pour la procédure concernant la Salle Emeraude souhaite qu'une délégation spécifique autorisant le Maire à ester en justice soit donnée pour ce contentieux. L'avocat souhaite se protéger et pense que la délibération est trop vague.

Concernant les travaux, à l'heure actuelle, l'utilisation du gymnase est problématique car les usagers ne savent qu'au dernier moment si la salle est utilisable ou pas. Les fuites se cantonnent à deux endroits. La Commune a recherché d'autres salles mais n'en a pas trouvé. Tous les gymnases communaux sont complets.

Il a été envisagé de mettre en place une bâche sur le toit afin d'empêcher l'eau de pénétrer mais l'avocat a indiqué qu'il n'était pas souhaitable de toucher à la toiture (intérieure ou extérieure) tant que l'expert nommé par le tribunal ne s'est pas prononcé.

Vote à l'unanimité

### 3. Tarifs 2020 Salle Emeraude.

La commission finances du 25 novembre 2019 propose une augmentation de 1%

*Vote à l'unanimité*

### 4. Mise en réseau médiathèque : Tarifs 2020

La mise en réseau des médiathèques est le résultat d'un travail réalisé par AQTA. 21 communes ont participé à plusieurs réunions. La mise en réseau, qui va se mettre en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2020, est un projet de grande ampleur (230 000 documents sur l'ensemble des structures).

L'idée est que l'ensemble des communes membres ait un tarif unitaire et, concernant Locoal-Mendon, qu'il n'y ait pas d'augmentation importante. Ainsi, les tarifs proposés sont les suivants :

Catégorie	Description	Tarif
Enfants et Jeunes	Enfants et Jeunes de moins de 18 ans et étudiants	Gratuit
Individuel Adulte	Personnes de 18 ans et plus	10 €
Famille	Comprend tous les membres d'un même foyer (résidant à une même adresse)	15 €
Individuel Extérieur	Toute personne extérieure aux communes membres du réseau Pas d'accès aux ressources numériques	20€

Les Commissions communales Cultures et Finances proposent de rajouter également les 2 tarifs suivants :

- Ecoles et structures jeunesse (CLSH, Espace Jeunes) : Gratuit- Documents jeunesse uniquement, pas de DVD, prêt de 20 documents (plus pour les écoles en fonction des effectifs des classes et des besoins de l'enseignant) ;

- Autres structures jeunesse (Tribu Enfantine, Petite Récré, Lire et Faire Lire.....) : Gratuit - Documents jeunesse uniquement, prêt de 20 documents.

*Vote à l'unanimité*

### 5. Médiathèque : Règlement intérieur

Suite à la mise en place de la mise en réseau des médiathèques, il convient de mettre à jour le règlement intérieur de la médiathèque communale.

*Vote à l'unanimité*

### 6. Mélicènes : Signature convention

Comme chaque année, la Commune de Locoal-Mendon participe au festival Mélicènes. Il aura lieu du 12 au 22 mars 2020. Il convient d'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat avec la ville d'Auray et à demander les subventions possibles.

*Vote à l'unanimité*

### 7. Association Détour d'Art : Adhésion

Plusieurs conseillers proposent que l'adhésion de la Commune ne se fasse, pour l'instant, que sur une année. Le Maire informe qu'il est possible de préciser que l'adhésion ne se fera que pour un an et qu'un bilan sera fait au terme de l'année.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des présents et représentés (21 voix pour, 2 abstentions) :*

- *Autorise l'adhésion de la Commune à l'association de valorisation du patrimoine pour une année au terme de laquelle un bilan sera fait ;*
- *Approuve les statuts de l'association ;*
- *Désigne Gilles Thunet en tant que représentant de la Commune au sein de l'association.*

### 8. Tarifs 2020 : Service péri et extra-scolaires

La Commission jeunesse du 18 novembre 2019 propose une augmentation de 1% des tarifs de la cantine, garderie, CLSH et Espace Jeunes.

*Vote à l'unanimité*

L'Espace Jeunes attire moins de monde. A la rentrée, un questionnaire va être envoyé en direction des jeunes afin de connaître leurs attentes.

### 9. SDEM : Servitude de passage parcelle ZR n°17

Dans le cadre des travaux de sécurisation électrique (passage en souterrain) de la ligne à 400 volts allant de Kerivarho à Kervornes, une servitude est nécessaire

sur la parcelle ZR n°17 appartenant à la Commune. Il convient d'autoriser le Maire à signer la convention de servitude. Les autres propriétaires concernés ont tous donné leur accord.

*Vote à l'unanimité*

#### 10. Tarifs 2020

La Commission finances du 25 novembre 2019 propose une augmentation de 1% des tarifs communaux

*Vote à l'unanimité*

#### 11. Recrutement des saisonniers

Depuis 2018, il est obligatoire de créer des postes de contractuels afin de recruter des animateurs pour le CLSH pendant les vacances et les saisonniers du service technique.

Lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2018, il a été décidé de créer, pour l'année 2019 :

- Pour le CLSH : 8 postes à 25/35<sup>ème</sup>. Cette durée de temps de travail permet de gérer plus facilement la présence des animateurs en fonction du nombre d'enfants ;
- Pour le service technique : 4 adjoints techniques à temps complet.

La Commission personnel du 25 novembre 2019 propose de reconduire pour l'année 2020, des conditions identiques de recrutement.

*Vote à l'unanimité*

#### 12. Décision modificative n°2

Le Maire rappelle qu'une décision modificative est nécessaire lorsque les crédits votés au budget sont insuffisants.

Pour 2019, aucune décision modificative n'est à prendre en section de fonctionnement. Par contre, 3 points sont à traiter en section d'investissement :

- Dans la continuité de la décision modificative votée le 23 septembre 2019, l'entreprise qui a en charge la réparation de la cloche de l'Eglise de Locoal s'est rendue compte que les anses qui tiennent la cloche sont très usées et que le noyau central est éclaté sur 2 faces. Le montant de la réparation est de 5856€.

- Toujours dans la continuité de la décision modificative votée le 23 septembre, compte tenu de l'état de sa trésorerie, le comité de la chapelle du Moustoir, désire changer une 2<sup>ème</sup> porte. Le montant du devis est de 1974,60€. Comme cela l'a déjà été précisé lors du dernier Conseil Municipal, la Commune refacturera au Comité de la Chapelle du Moustoir la différence entre la dépense et la subvention perçue.

- La question de la création de terrains de pétanque, à côté des terrains de tennis, avait été abordée en Conseil Municipal informel au mois de juillet. Afin qu'ils puissent être réalisés avant le début de la saison, il faudrait débiter les travaux maintenant. Toutefois, la somme nécessaire (13000€) n'est pas prévue au budget. A la question concernant les toilettes, il est prévu que les utilisateurs du terrain utilisent les toilettes publiques les plus proches. Il est rappelé également qu'il s'agit d'un terrain communal ouvert à tous et non réservé à l'association Tir aux fers. Le Maire a rencontré les dirigeants de l'association qui ont pris l'engagement de respecter les interdictions de stationner et de ne pas se garer sur le parking du Carrefour Express. Il y aura un règlement du même type que celui existant pour le skate-park et aucun éclairage public ne sera rajouté. A la question, pourquoi ne pas réaliser ce terrain à proximité de celui de boule bretonne à la Salle Emeraude il est répondu que les utilisateurs ne le souhaitent pas. La somme allouée à ce projet est importante. Il s'agit d'une surface de 495m<sup>2</sup> divisible en plusieurs terrains. Ces sommes seront prises sur le budget prévu pour l'aménagement de la poste à la mairie.

*Vote à l'unanimité*

#### 13. Travaux Salle Emeraude : Demande de subvention DETR.

Le Maire explique qu'afin de régler les problèmes de toiture du gymnase de la Salle Emeraude, il est envisagé de la changer et de la remplacer par des nouveaux bacs aciers avec des panneaux sandwiches. Les travaux de la tranche conditionnelle prévoyaient également la mise en place d'un chauffage.

Ces travaux qui, pour l'instant ne peuvent pas être réalisés puisqu'un contentieux est en cours, sont susceptibles de bénéficier d'une subvention via la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux-

DETR- (Etat) et le Programme de Solidarité Territoriale-PST (Département). Le dossier pour la DETR doit être déposé avant le 6 janvier 2020 et, dans le cas où les travaux seraient réalisables dans l'année, il est préférable de déposer la demande de subvention.

*Vote à l'unanimité*

#### 14. Personnel : Tickets restaurant

Lors de la commission finances du 25 novembre 2019, la question de la qualité de travail des agents a été étudiée et les élus ont souhaité la valoriser. Différents points (revalorisation d'une partie du régime indemnitaire en se basant sur la qualité du travail, participation à la mutuelle prévoyance) ont été abordés mais seuls les tickets restaurants peuvent être traités au cours de ce conseil., les autres devant d'abord passer en comité technique.

La commission finances propose de passer de 2 tickets par semaine et par agent à temps complet à 3 tickets. Le surcoût est estimé à 6000€ par an pour la Commune.

*Vote à l'unanimité*

#### 15. AQTA : Approbation du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le service de l'eau mobilise beaucoup de compétences et d'argent. Une baisse de la consommation a été constatée et un excédent de 4 000 000€ va être réinvesti dans des travaux. Le document est disponible en mairie.

*Vote à l'unanimité*

#### 16. Questions diverses

##### Liaisons douces-sécurisation du bourg :

La commission liaisons douces est composée d'élus et de non élus. La dernière réunion a eu lieu le 7 octobre et, à cette occasion, un travail a été réalisé sur la sécurisation du bourg avec 2 types de travaux : ceux pouvant être faits rapidement et ceux demandant une réflexion plus importante. Le travail de cette commission a été utilisé par la commission travaux du 16 novembre qui a fait le tour des différents endroits répertoriés et qui a imaginé divers aménagements qui

sont énumérés dans le document annexé au compte-rendu du conseil municipal et consultable en mairie

##### Présentation du Pays d'Auray :

Document consultable en mairie.

##### Contentieux :

Le Maire relate les résultats des différents contentieux qui sont en cours :

- OAP du cimetière : rejet du recours du particulier par le tribunal administratif. L'OAP est validée ;
- Les Ménèques : rejet du recours du particulier par le tribunal administratif. Le zonage de Ménèques est validé ;
- OAP rue de Kinvara : le tribunal administratif a annulé cette OAP alors qu'elle se situe dans le même zonage que celle du cimetière. L'avocat de la Commune, compte tenu de l'imprécision du jugement et de sa mauvaise rédaction, a conseillé de faire appel, ce qui a été fait.

##### Schéma cyclable intercommunal :

Remarque d'une conseillère municipale ayant lu dans la presse que plusieurs Communes participaient au schéma cyclable intercommunal. Pourquoi n'est-ce pas le cas pour la Commune ? Le Maire répond que, lors du Conseil Municipal informel du 15 octobre 2018, le choix avait été fait de se concentrer sur les pistes cyclables internes à la commune.

##### Environnement-culture :

Un panneau sur la biodiversité a été installé au chemin de Cadudal. Sont remerciés le lycée de Kerplouz et le syndicat mixte de la Ria d'Étel pour leur participation Ti Douar Alré, Patricia Belz et Mme Deware pour la traduction des textes pour ce projet

Une réflexion est en cours sur une fête de la Saint-Eloi.

##### Banque Alimentaire :

Les quantités collectées lors de la collecte nationale de la Banque Alimentaire : au supermarché de Belz : 2 tonnes (3 tonnes en 2018) et au Carrefour Express : 200kg (120kg en 2018)

***Le compte rendu intégral du conseil municipal et l'ensemble des tableaux et présentations sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune***

## INFORMATIONS DIVERSES

### Cérémonie des vœux

Jean-Maurice Majou, Maire de Locoal-Mendon et l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux.

Vendredi 17 Janvier à 19H00

Espace Emeraude

### Réunion de présentation du projet de sécurisation du bourg de Locoal

Samedi 18 janvier 2020 à 9h30

Rendez-vous sur la place Georges Cadoudal

### Espace Jeunes

Le Service Jeunesse de Locoal-Mendon a mis en place des animations pour les jeunes depuis 2015. L'Espace Jeunes communal se situe dans la maison intergénérationnelle et est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans. Un programme d'activités est élaboré avec les jeunes pour les mercredis après-midi, les ouvertures en nocturne et à chaque période de vacances. D'autres projets comme des séjours autofinancés ou soirée concert cabaret, sont mis en place avec les jeunes.

Afin d'actualiser notre offre, nous souhaitons recenser les besoins et envies des jeunes. Cette enquête s'articule autour de différents points : projets, ouvertures, horaires, tranche d'âge, mobilité, tarif.

Un questionnaire est disponible en mairie ou sur le site de la mairie : <http://www.locoal-mendon.fr>

### Dates Broyage des végétaux 2020

Samedi 08 février 2020

Samedi 04 avril 2020

Samedi 03 octobre 2020

Samedi 28 novembre 2020

Inscription en Mairie obligatoire

### La Note Rouge

C'est une histoire d'amour. Un cœur à cordes entre une enfant trop timide et la harpe. Quand sa grand-mère lui fait découvrir l'instrument, la petite fille, convaincue de ses pouvoirs magiques, se met en tête de savoir en jouer. Un récit initiatique, philosophique et musical sur l'enfance, la famille, le deuil et la réalisation de soi, qui fera découvrir la harpe, un instrument dangereux, pardon... d'ange heureux!

Dans ce seule-en-scène qui mêle théâtre et chanson, Cristine Merienne déploie toutes les facettes de son art. Harpiste, chanteuse, auteur-compositeur mais aussi comédienne et auteur de théâtre, elle jongle littéralement avec la harpe, avec les personnages chamarrés de cette histoire, avec les mots et les émotions.

Dimanche 12 janvier à 17H00

Espace Emeraude

Tarifs : 10€ Adultes & 5€ pour les moins de 12 ans

Billetterie à la mairie

### Les anges de Massilia

« ... 25 mai... après dix mois de mer, le Saint Antoine retrouve l'ancienne Massilia. Il a mouillé dans les plus grands ports de la Méditerranée, rempli ses cales de soieries... et de peste. Son état sanitaire n'est pas un mystère pour les autorités du port. Pourtant, quelques jours après son arrivée, les marchandises infectées ont franchi le barrage imposé par la quarantaine et diffusent la maladie dans la ville. »

Samedi 18 Janvier à 20H30

Espace Emeraude

Tarif unique de 8€

Billetterie à la mairie

*Compagnie : Les Uns Pertinents*

*« Les Anges de Massilia » de Gilles Granouillet  
Comédie dramatique mise en scène par Caroline*

*Bonis*

## **Dos Para Un Tango**

Tango Argentin

Corinne BASSEUX violoniste à l'Orchestre Régional de Normandie et Gaston LORHO bandonéoniste qui a fait partie du Grand Orchestre de Juan José Mosalini, feront voyager le public sur les rives de Buenos Aires à la découverte d'une musique riche en émotion le Tango Argentin. De très grands compositeurs et musiciens seront à l'honneur, de l'âge d'or des années 30 jusqu'à la période plus contemporaine d'Astor PIAZZOLLA et Juan José MOSALINI.

Un répertoire de tangos, vals, milongas de : Troilo, Aieta, Mores, Plaza, Piazzolla, Mosalini...

**Samedi 08 Février à 20H30**

Espace Emeraude  
Tarif unique : 12€  
Billetterie à la mairie

*Violon : Corinne BASSEUX*

*Bandonéon : Gaston LORHO*

*Danseurs : Florence DA SILVA et Bruno VALENTE*

*Adaptations et arrangements : Corinne BASSEUX et*

*Gaston LORHO*

## **Association : Les mains dans le sable**

### **Nettoyage du Littoral**

La municipalité remercie l'initiative de l'association « les mains dans le sable » qui a organisé le nettoyage du littoral au Verdon le dimanche 15 décembre 2019 et qui a réuni 79 participants, venus pour moitié de Locol-Mendon et Landaul.

La récolte s'élève à 276 kg de déchets, soit un peu plus qu'il y a 2 ans (260 kg en décembre 2017).

Voici le détail du tri :

- Bois : 157 kg (dont 4 palettes)
- Déchets non recyclables : 53 kg
- Verre : 15 kg
- Métal : 15 kg
- Gravats : 12 kg
- Gros cordages : 8 kg
- Bidons plastique : 7 kg
- Poches ostréicoles : 7.5 kg

- Plastiques recyclables : 1.5 kg
- 12 seringues issues des échouages de l'hiver 2014
- 16 cartouches de chasse

Les participants ont été choqués par la multitude de plastiques fragmentés, difficilement récupérables une fois mêlés à la végétation des rives.

Après les 148 kg récoltés le week-end précédent à Rosmarian, il est constaté que ces deux sites connaissent des échouages et abandon réguliers de déchets.

## **Concours photo « La nature insolite en ville »**

Du 21 décembre au 2019 au 21 février 2020.

Concours organisé dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides, appelé localement « Eau jardin ria d'Étel ». Il est ouvert à tous les résidents des communes du bassin versant de la ria d'Étel : Belz, Brandérion, Camors, Erdeven, Etel, Kervignac, Landaul, Landévant, Languidic, Locol-Mendon, Merlevenez, Nostang, Pluvigner, Ploemel, Plouhinec, Sainte-Hélène.

Inscription et dépôt des photos, du 21 décembre 2019 au 21 février 2020, au format jpeg, 300 dpi, minimum 4 millions de pixels, soit par mail [natureinsoliteenville@ria-etel.com](mailto:natureinsoliteenville@ria-etel.com) ou soit par clé USB déposée au Syndicat mixte de la ria d'Étel, 20 route des 4 chemins à Belz.

Annonce des résultats début avril 2020

Règlement du concours et bulletin de participation à télécharger sur le site des médiathèques de Kervignac et Languidic

<https://www.mediathèque-kervignac.com/>

<http://www.mediathèque-languidic.net/>

## **Elections MSA**

### ***Voter pour votre délégué MSA c'est utile !***

Deuxième régime de protection sociale en France, la Mutualité sociale agricole (MSA) verra ses élections se dérouler du 20 au 31 janvier. Elles permettront de désigner les représentants qui participeront pour cinq ans à la gestion d'un régime bénéficiant à 5,6 millions de personnes du monde agricole.